

La « zone réservée » des Allemands en France occupée, 1940-1944

Le vendredi 9 avril 2021

10H - 16H30

à la MSHE Ledoux de Besançon

Journée d'études du Centre Lucien Febvre / Université de Franche Comté

en partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

En mai 1940, Hitler fait connaître sa volonté de démembrer la France. Après l'armistice du 22 juin 1940, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur du Reich, Wilhelm Stuckart, rédige un mémorandum secret relatif au découpage de la France, dessinant au sein de la zone occupée une frontière intérieure appelée « ligne du Nord-Est », qui va de l'embouchure de la Somme à la frontière suisse et délimite une « zone réservée ». Cet espace est associé à des expulsions de Français et projeté comme zone de colonisation allemande par les nazis, qui reprennent alors des arguments pseudo-historiques et ethniques développés dans l'entre-deux-guerres par les historiens allemands du courant de la *Westforschung* (« recherche sur l'Ouest »), comme l'a expliqué Peter Schöttler.

L'histoire de cette « zone réservée », située à l'est de ce que les nazis appellent la « ligne du *Führer* », et plus souvent appelée « zone interdite » (cette expression intégrant aussi la frange côtière de la façade Nord et Ouest de la France, qui ne sera pas envisagée ici) sera au centre de la journée d'études. Le fil conducteur consistera à s'interroger sur les spécificités de ce territoire par rapport au reste de la France occupée, en termes d'interdictions pesant sur les populations (pour les déplacements et les contrôles notamment), d'exploitation économique et de persécutions. Les représentations réciproques entre occupants et occupés résultant de ces spécificités seront abordées.

Le sujet n'est pas nouveau au sens où il existe déjà des études consacrées à cette « frontière » intérieure, ainsi que des monographies locales et régionales sur tel ou tel aspect de la zone dans la Seconde Guerre mondiale, notamment les travaux de François Marcot sur la Résistance en Franche-Comté. Mais aucune synthèse n'est disponible à ce jour. La journée se veut ainsi un jalon dans un chantier collectif ayant pour objectif d'embrasser à terme toute la zone réservée / interdite. Tout en rappelant les acquis de l'historiographie, elle fera la part belle aux travaux récents ou en cours menés à différentes échelles.

Programme

- 10H Accueil
- 10H15 **Marie-Bénédicte Vincent** (CLF / Université de Franche-Comté) : introduction
- Matin : Des populations sous contrainte. Le quotidien en zone réservée
- 10H45 **Johannes Grossmann** (Université de Tübingen) : « La politique des réfugiés de la Troisième République, la défaite et le zonage de la France »
- Pause*
- 11H30 **Anne-Laure Charles** (CLF / Université de Franche-Comté) : « Besançon sous l'Occupation : le poids de la zone réservée »
- 12H **Stéphanie Krapoth** (CLF / Université de Franche-Comté) : « Images de soi, reflets de l'occupant. Trois exemples d'écriture intime en zone réservée »
- Après midi : Les politiques d'exploitation et de persécutions
- 14H **Margot Lyautey** (EHESS Centre Alexandre Koyré / Université de Tübingen) : « La société *Ostland* : une tentative de germanisation de l'agriculture française en zone interdite ? »
- 14H30 **Rudy Rigaut** (Université d'Artois CREHS / IHMC) : « La persécution des Juifs en zone réservée »
- Pause*
- 15H15 **Thomas Fontaine** (Musée de la Résistance nationale) : « Répression et déportation en zone réservée »
- 15H45 **Vincent Briand et Aurélie Cousin** (Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon) : « Individus et sociétés en guerres : En quête d'histoire (s) »
- 16H15 Discussion conclusive et perspectives

Fin de la journée à 16H30